



Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Plan d'action 2003-2004

- Répondre aux demandes ponctuelles des citoyens et citoyennes concernant des questions ou des problèmes d'ordre environnemental auxquels ils font face et orienter leurs démarches si nécessaire
- Assurer le service aux membres :
 - concerter et appuyer l'action des organisations et individus membres au niveau régional
 - véhiculer les demandes et les préoccupations des membres au niveau national
- Développer la visibilité, l'image et les activités de promotion et de sensibilisation par divers moyens, notamment par la publication du bulletin de liaison « LE CREL EN ACTION » et par le développement du site du CREL sur le réseau Internet
- Assurer la représentation du CREL auprès des organismes suivants :
 - Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
 - Conseil régional de développement Lanaudière (CRDL)
 - Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)
 - Comité ZIP des Seigneuries
 - Corporation des sentiers de sports canins de Lanaudière
 - Table de concertation COSE-Ciment Saint-Laurent
 - Table d'harmonisation du parc national du Mont-Tremblant
 - Table régionale sur l'économie sociale de Lanaudière (TRESL)
 - Table des partenaires du développement social de Lanaudière
 - Table de promotion du bénévolat de Lanaudière
 - Coalition lanadoise sur la mondialisation
- Continuer d'œuvrer au comité exécutif et au comité sur la gestion des matières résiduelles du RNCREQ
- Répondre aux demandes d'avis du CRDL ou des divers organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux. En tant que membre du conseil d'administration du CRDL, poursuivre la fonction de conseil auprès de cet organisme dans les questions environnementales
- Mobiliser le milieu environnemental régional
- Favoriser et développer des activités en partenariat avec les milieux communautaire et social de la région

- Participer aux consultations publiques et/ou aux sessions des comités de préparation des plans de gestion des matières résiduelles des MRC de la région dans le cadre de l'application de la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008*
- Participer, avec les CRE métropolitains, aux consultations sur l'élaboration du Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- Participer aux travaux des conseils d'administration provisoires pour les ressourceries de Repentigny et de D'Autray ainsi qu'à l'élaboration de l'établissement de nouvelles ressourceries.
- Travailler en collaboration avec *Les Amants de la Bayonne* à la mise sur pieds d'un comité de bassin pour le bassin versant de la rivière Bayonne. À cause de la piètre qualité de ses eaux, la rivière Bayonne est l'une des rivières prioritaires ciblées par le Ministère de l'Environnement (MENV) pour d'éventuelles actions de restauration. Un comité de bassin en bonne et due forme pourrait probablement avoir accès au financement statutaire du MENV pour les organismes de rivière
- Travailler en collaboration avec *Les Amis de l'environnement de Brandon* à la mise sur pieds d'un comité de bassin pour le bassin versant de la rivière Maskinongé. La rivière Maskinongé fait aussi partie des rivières prioritaires ciblées par le MENV
- Apporter un soutien technique aux *Amis de l'environnement de Brandon* dans la réalisation du projet « Protection des berges de la Maskinongé »
- Piloter la préparation et la présentation pour financement de projets environnementaux et, le cas échéant, les administrer dans leurs phases de réalisation. Les projets envisagés sont les suivants
 - *Phase préliminaire à un bilan environnemental de Lanaudière.*
 - *Aménagement faunique d'une partie du domaine Val-Pontbriand*
 - *Projet pilote de gestion des résidus des entreprises d'entretien automobile*
 - *Projet de reboisement de parcs industriels dans la MRC de l'Assomption*
 - *Projet de sensibilisation à l'environnement dans les écoles (Commissions scolaires) et dans les établissements du 3^e âge*
 - *Projet de récupération des tubes fluorescents dans les écoles de la Commission scolaire des Affluents*

Source: Gilles Côté, directeur général.